



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Sébastien DENAJA

Député de l'Hérault

suppléante Christine GUIRAUD

2016-04/309/SD-MA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Sète, le 4 avril 2016

Madame la Présidente,

Chère Carole,

Dans le cadre de la procédure relative à la détermination du nom de la nouvelle Région issue de l'union entre le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, vous avez lancé une grande consultation citoyenne à laquelle vous avez adjoint celle des parlementaires.

Je tiens à saluer vivement cette démarche de démocratie participative.

Vous savez que je suis, depuis toujours, un ardent défenseur de cette union. Responsable pour le groupe majoritaire à l'Assemblée Nationale du texte de loi qui en est à l'origine, c'est donc avec le plus grand enthousiasme que je contribue à cette consultation.

Je crois, comme vous, que le nom de notre région doit, tout à la fois, s'inscrire dans une histoire, exprimer une identité commune, porter une ambition et avoir une visibilité à l'international.

L'entreprise est donc complexe, mais elle est stimulante. Je vous livre donc ici, en toute humilité et en toute liberté, le fruit de ma réflexion.

A mon sens, ce qui doit prédominer est la recherche d'unité pour dénommer un territoire dont la richesse est néanmoins sa grande diversité.

Aucun nom ne s'impose d'évidence. Le bon réflexe « méthodologique » me semble donc être de commencer par écarter les noms qui, sans être illégitimes, ne sont pas en mesure de satisfaire les différents critères évoqués.

Si l'on veut un nom qui exprime une unité, il faut avoir l'audace de ne choisir qu'un seul mot plutôt que d'en juxtaposer plusieurs. Cela permettrait en outre – et ce n'est pas négligeable – d'éviter que notre si beau territoire finisse par être désigné par un acronyme barbare, ce qui nuirait considérablement à notre visibilité à l'international et à la promotion touristique de notre région. Il semble ainsi préférable d'écarter les noms du type « LRMP » qui n'auraient rien à envier à « PACA » et autres « NPDCP ».

Le nom que nous devons choisir doit transcender les identités multiples de notre territoire. Il doit même les sublimer, les conjuguer sans en heurter ni n'en ignorer aucune.

Il faut, je crois, également raisonner « en républicains » car, vous le dites vous-même, cette consultation renvoie à des valeurs et des principes.

Aussi, je crois utile de nous référer à l'esprit qui guida les révolutionnaires en 1790 pour dénommer les départements. En effet, soucieux de garantir l'unité de la République naissante, ceux-ci choisirent des noms dont la « neutralité » garantissait l'unité républicaine. Ils privilégièrent ainsi un critère

géographique et optèrent pour des noms de fleuves ou de massifs montagneux. Les 13 départements de notre région en témoignent. Et force est de constater que, plus de deux siècles après, ces noms persistent et ont forgé des identités locales très fortes auxquelles nos concitoyens sont viscéralement attachés.

Cet héritage révolutionnaire doit être médité, au moment de faire un choix qui nous engage pour l'avenir. Pour deux siècles ?

C'est dans cette logique qu'il me semble préférable d'éviter les noms qui feraient référence à des éléments d'ordre linguistique et ce d'autant plus qu'aucun nom ne pourrait, à lui seul, rendre compte de la diversité de notre territoire en la matière. Le nom que nous devons choisir doit en effet être en mesure de rassembler tout à la fois occitans et catalans.

Au vu de ces quelques réflexions d'ordre méthodologique, deux noms peuvent émerger : « Le Sud » et « Le Midi ». Je crois néanmoins que le second est préférable au premier. Quelques mots sur l'un et l'autre :

Le Sud :

Parlant du Languedoc-Roussillon, le Président Georges Frêche rappelait souvent : « Nous ne sommes pas le Sud-Est, ni le Sud-Ouest. Nous sommes le Sud ». Dans cette logique, fut créée la marque ombrelle « Sud de France » dont il faut saluer la réussite.

Mais cette assertion vaut-elle pour Midi-Pyrénées ? Pour beaucoup, et à juste titre, Midi-Pyrénées, c'est avant tout le Sud-Ouest. En témoigne d'ailleurs le nom choisi pour la marque régionale visant à promouvoir les produits locaux.

Il y aurait aussi le risque de confondre le nom de la région avec ce qui est devenu une véritable « marque ». Cela pourrait certes être un argument si l'on devait faire prédominer le critère de la visibilité internationale. Mais cette dimension serait quelque peu triviale, alors même que vous avez placé, à juste titre, cette consultation sur le terrain des valeurs.

Ainsi, la région « Sud de France » répondrait aux « Hauts de France ». On ne peut toutefois ignorer les critiques et sarcasmes que cette nouvelle appellation a suscités, ni omettre le risque encouru que ne s'impose l'acronyme « SDF », dont il n'est pas certain qu'il soit le meilleur vecteur de l'attractivité de notre territoire.

Enfin, pouvons-nous raisonnablement être les seuls au Sud de la Loire à pouvoir revendiquer un tel nom ?

Pour ces quelques raisons, les noms « Sud » ou « Sud de France » me semblent devoir être écartés au profit de celui de « Midi ».

Le Midi :

Ce nom me semble remplir chacun des critères que vous évoquez dans votre appel à consultation.

Le Midi exprime bien une « identité commune » aux deux régions désormais unies.

D'abord, c'est ainsi que l'on nomme autrement le « Sud », sans rencontrer les écueils précédemment évoqués.

C'est donc un terme essentiellement géographique mais qui exprime également une histoire commune sans toutefois en être prisonnier.

Il renvoie à l'élément le plus emblématique de notre patrimoine culturel commun, véritable trait d'union entre les deux régions désormais unies, symbole de son unité : **le canal du midi**, construit il y a 350 ans et inscrit depuis 20 ans au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il fait également référence à des noms qui ont marqué et marquent encore l'imaginaire local : les Salins du Midi, les chemins de fer du Midi, le Pic du Midi...

Et il n'est pas neutre que les deux principaux journaux quotidiens de la région y fassent référence : « La Dépêche du Midi » et le « Midi Libre ». Plus légèrement, je me souviens même que le journal Libération avait intitulé votre portrait « La Midi Libre ».

Le Midi est ainsi en mesure d'exprimer une identité commune, sans nier aucune des identités locales qui la composent, sans surtout n'en faire prédominer aucune au détriment des autres. Il est ainsi, et surtout, capable d'exprimer, par sa « neutralité » et la démarche de laquelle il procède, l'inscription de notre territoire dans une République une et indivisible.

Le nom étant simple, explicite et faisant notamment référence à des éléments patrimoniaux mondialement connus, il me semble en outre pouvoir satisfaire les préoccupations légitimes des acteurs économiques soucieux de la promotion de notre territoire en France et à l'étranger. Le nom se prononce d'ailleurs aisément dans toutes les langues.

Je veux enfin souligner la puissance évocatrice de ce mot, sa force symbolique et sa dimension poétique ; « Midi le juste » ... celui de Paul Valéry.

Alliant ainsi les raisons du cœur et de l'esprit, « Le Midi » me semble pouvoir nous permettre tout à la fois de nous enraciner dans une terre et une histoire, tout en regardant vers la mer et en nous projetant ainsi dans un avenir commun.

Car en définitive, le canal du Midi auquel nous renvoie ce nom est un peu le « fleuve » de notre grande région. Nous épouserions ainsi le mode de raisonnement suivi au lendemain de la Révolution française pour désigner les nouvelles circonscriptions administratives départementales.

C'est d'ailleurs à ce moment-là, en 1789, que le « canal royal en Languedoc » fut rebaptisé « Canal du Midi ». Nous renouerions ainsi les fils d'un grand récit républicain.

Or, si le canal du Midi est un peu notre « fleuve » régional, comment ne pas se rappeler les mots de Jean Jaurès : « C'est en allant vers la mer que le fleuve reste fidèle à sa source » ?

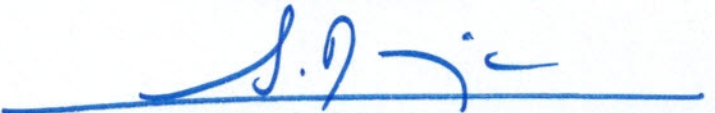
Pour toutes ces raisons, je vous propose comme nom de notre belle et grande région : **Le Midi**.

Il reste cependant une dernière alternative : inventer un mot. Et si l'on demandait aux enfants de la région d'en imaginer un ? Inventer un mot, comme on invente l'avenir...

Dans l'attente de la décision que vous prendrez, appuyée sur les résultats de cette grande consultation citoyenne, soyez assurée, Madame la Présidente, de ma très haute considération et de mes sentiments dévoués.

En amitié,

Sébastien DENAJA



Député de l'Hérault